# Questionnaire adressé à tous les États de l'aire de répartition du guépard, de transit et de consommation, portant sur les progrès de la mise en œuvre et l'application des dispositions de la CITES relatives au commerce des guépards, et sur les difficultés rencontrées

Le terme « spécimen » employé dans le présent questionnaire est défini aux alinéas i) et ii) du paragraphe b) de l'article l de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction<sup>1</sup>

#### A. INFORMATIONS GENERALES

Pays :				
gestion CIT	l'agence chargée de remplir ce questionnaire (organe de ES, autorité scientifique CITES, service de la faune blice, douanes, autres) :			
Personne à	contacter (nom, email, fonction) :			
<b>A.1</b> .	Votre pays est-il un État de l'aire de répartition du guépard ?	Ou	ui 🗌	Non

<sup>(</sup>b) « Spécimen » :

<sup>(</sup>i) tout animal ou toute plante, vivants ou morts;

<sup>(</sup>ii) dans le cas d'un animal: pour les espèces inscrites aux Annexes I et II, toute partie ou tout produit obtenu à partir de l'animal, facilement identifiables, et, pour les espèces inscrites à l'Annexe III, toute partie ou tout produit obtenu à partir de l'animal, facilement identifiables, lorsqu'ils sont mentionnés à ladite Annexe.

# B. LÉGISLATION / CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLIQUABLES

B.1	Votre pays a-t-il adopté une législation pour réglementer le commerce international du guépard, conformément aux dispositions de la CITES ?
	Oui 🗌 Non 🗌
	Si « Oui », veuillez indiquer l'intitulé et les dispositions d'une telle législation.
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?
B.2	Quelles sont les sanctions minimales et maximales qui peuvent être imposées conformément à la législation nationale en cas de condamnation d'une personne pour braconnage, commerce illicite, détention illégale de spécimens de guépard ?

#### C. COMMERCE INTERNATIONAL

			Oui 🗌		Non		
Si « Oui », veuillez f	ournir les info	ormations suivar	ntes :				
				ique importatio	n, et vous référer aux co	odes CITES pour la source	des spécimens et le
Spécimen (p. ex. vivant ou trophée de chasse)	Quantité	Unité de mesure	Date	Origine	Pays de dernière réexportation	Source	But

Les données déjà fournies dans les rapports annuels CITES n'ont pas besoin d'être incluses.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP16).

Si « Oui », veuillez indique	r séparément l		ii □ s relatives à c	chaque exporta	Non ☐ ation ou réexporta		
Spécimen (p. ex. vivant ou trophée de chasse)	Quantité	Unité de mesure	Date	Origine	Destination	Source	But
op.nos de sindess)							

Les données déjà fournies dans les rapports annuels CITES n'ont pas besoin d'être incluses.

Veuillez vous référer aux codes CITES pour la source du spécimen et le but la transaction conformément à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP16).

### D. LUTTE CONTRE LA FRAUDE

D.1	Votre pays met-il en œuvre des mesures de renforcement des contrôles aux frontières afin de combattre l'importation et l'exportation de spécimens de guépard ?
	Oui 🗌 Non 🔲
	Si « Oui », veuillez fournir des précisions (p. ex. utilisation de chiens de détection, équipement de scannage, établissement de profils de risque, formation sur les méthodes de dissimulation s'adressant au personnel de contrôle des frontières, etc.).
D.2	Votre pays a-t-il entrepris des actions de lutte contre la fraude pour combattre le commerce illégal de guépards vivants ou de parties et produits de guépard ?
	Oui 🗌 Non 🔲
	Si « Oui », veuillez décrire ces actions et les résultats obtenus.

D.3	Des activités ont-elles été menées dans votre pays pour sauvages, et en particulier ceux basés aux points d'entré de leurs parties et produits ?	que les fonctionnaires ayant des re e et de sortie du pays, soient sens	esponsabilités dans la lutte contre la fraude liée aux espèces sibilisés au sujet du commerce illégal de guépards vivants ou
	Oui		Non
	Si « Oui », veuillez fournir des précisions.		
D.4	Existe-t-il au niveau national des mécanismes facilitant la en encourageant par exemple les enquêtes communes,	a coopération inter-agences en ma la recherche et le partage de rense	tière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, eignements, et en soutenant l'application de la CITES?
	Oui		Non
	Si « Oui », veuillez fournir des précisions sur cette coopé	ration inter-agences.	

D.5	Votre pays a-t-il collaboré avec d'autres pays ou participé à des opérations internationales visant à combattre le commerce illégal de guépards ?
	Oui 🗌 Non 🗍
	Si « Oui », veuillez décrire ces activités et les résultats obtenus.
	Eviste til des mailleures protigues de lutte contre le commerce illérel de guénorde vivente en de portigue et produite de guénord que vous conheiter
D.6	Existe-t-il des meilleures pratiques de lutte contre le commerce illégal de guépards vivants ou de parties et produits de guépard, que vous souhaitez souligner?
D.6	souligner?
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner?
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non
D.6	souligner ?  Oui   Non   Non

D.7	Votre pays rencontre-t-il des difficultés dans la lutte contre la fraude en ce qui concerne le commerce illégal de guépards vivants ou de parties et produits de guépard, que vous souhaitez souligner ?
	Oui Non
	Si « Oui », veuillez fournir des précisions.
D.8	D'après vous, quel type de soutien pourrait être efficace ?
	a) un soutien relatif à la détection des guépards faisant l'objet d'un commerce illégal ?
	b) un soutien relatif à l'application des réglementations connexes dans votre pays ?

#### **E. SAISIE ET UTILISATION**

	Années	Description du spécimen saisi <sup>6</sup>	Quantité	Date de la saisie	Pays d'origine	Pays	de transit	Destination fi
Α								
В								
С								
D								
Е								
Α		-						
В								
С								
D								
Е								

Adulte vivant, jeune vivant, adulte mort, jeune mort, peau, habillement, produits manufacturés, etc.

p. ex. aéroport, gare, port.

p. ex. police, douanes, service de la faune sauvage (veuillez préciser).

				ée ci-dessus (A, B, C t les condamnations	), veuillez fournir pour chaque ca pénales :	as (se référant à une même le	ettre) les informations suivantes
			Nombre de personnes arrêtées	Nombre de personnes poursuivies	Infraction (braconnage, détention illégale, tentative d'exportation illégale, vente illégale, etc.)	Nombre de personnes condamnées	Sanctions
		Α					
		В					
		С					
		D E					
		_					
E.2	Votre	nav	s a-t-il établi des i	rèalementations ou de	es procédures pour la gestion, le s	tockage et l'utilisation des so	écimens de quépard confisqués ?
	vouc	, pay	o a t ii otabii acc i	rogiomomanone od di	Oui 🗌	Non	oomone de gaepara connequee :
	Si « (	Oui »	veillez indiquer (	comment ces rèaleme	<del>_</del>	<del>_</del>	vivants et/ou à l'utilisation des parties et
			e guépard.	oormioni ooo rogiom	smallorio ou procoduros o appliquo	in du dovoriii doo gaoparao (	Transcript a rumounom acc partice of
E.3	Estin	nez-v	ous que les instal	llations destinées acc	ueillir les guépards vivants confisq	ués dans votre pays sont sat	isfaisantes ?
					Oui 🗌	Non	
	Si « N	lon »	, veuillez préciser	r.			

# F. SYSTÈME DE MARQUAGE

F.1	Votre pays a-t-il mis en œuvre un système de marquage pour les guépards vivants qui doivent être importés, exportés ou réexportés ?	
	Oui  Non  Non	
	Si « Oui », veuillez fournir des précisions sur le système de marquage utilisé.	

# G. ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE EN CAPTIVITÉ

G.1	Des guépards sont-ils élevés en captivité dans vo	tre pays ?		
		Oui 🗌	Non	
	Si « Oui », veuillez fournir les informations suivant	es		
	Nombre d'installations		de l'élevage non commercial)	Nombre d'animaux ayant été élevés en captivité avec succès au cours des cinq dernières années (2010-2014)
G.2	Si votre réponse à G.1 est « Oui », veuillez fournir guépards prélevés dans la nature entrent dans le	des informations sur les p commerce illégal par le bi	oratiques de gestion et de d ais de ces installations.	contrôle mises en place pour empêcher que des

# H. UTILISATION DES SPÉCIMENS DE GUÉPARDS

	Utilisation médicale (veuillez préciser)	Animaux de compagnie	Élevage	Habillement	Décoration	Autre (précisez)
Spécimens						
vivants Os						
Peau						
Viande						
Autre (précisez)						
Des mesures ont-e	I. GE			ION ET SENSIBILISA		
Des mesures ont-e		re pays pour gérer	la demande en spé	écimens de guépards ?		
	lles été prises dans vot	re pays pour gérer Oui 🔲	la demande en spé			
		re pays pour gérer Oui 🔲	la demande en spé	écimens de guépards ?		
	lles été prises dans vot	re pays pour gérer Oui 🔲	la demande en spé	écimens de guépards ?		
	lles été prises dans vot	re pays pour gérer Oui 🔲	la demande en spé	écimens de guépards ?		
	lles été prises dans vot	re pays pour gérer Oui 🔲	la demande en spé	écimens de guépards ?		
	lles été prises dans vot	re pays pour gérer Oui 🔲	la demande en spé	écimens de guépards ?		

1.2	Des actions d'éducation ou de sensibilisation relatives au commerce illégal de gué	épards ont-elles été entreprises dans votre pays ?,	
	Oui 🗌	Non	
	Si « Oui », veuillez décrire ces activités et fournir des informations sur leur efficaci	cité.	
1.3	Des stratégies visant à encourager le grand public à signaler les activités de commises en œuvre dans votre pays ?	merce illégal de guépards aux autorités compétentes ont-elles été	!
	Oui 🗆	Non 🗌	
		<del>_</del>	
	Si « Oui », veuillez décrire ces stratégies et fournir des informations sur leur effica-	acite.	